

Facteurs de rétention des migrants internationaux au Mali : Cas des régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso

Chaka Fofana

Hamidou Koné

Institut de Formation et de recherche démographiques (IFORD),
Yaoundé, Cameroun

[Doi:10.19044/esj.2026.v22n22p115](https://doi.org/10.19044/esj.2026.v22n22p115)

Submitted: 01 October 2025

Accepted: 28 August 2026

Published: 31 August 2026

Copyright 2026 Author(s)

Under Creative Commons CC-BY 4.0

OPEN ACCESS

Cite As:

Fofana, C., & Koné, H. (2026). *Facteurs de rétention des migrants internationaux au Mali : Cas des régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso*. European Scientific Journal, ESJ, 22 (22), 115. <https://doi.org/10.19044/esj.2026.v22n22p115>

Résumé

Depuis 2012, le Mali fait face à une crise sécuritaire qui affecte presque toutes ses régions. Malgré cette condition défavorable, le pays continue d'attirer des migrants internationaux qui s'y installent dans la durée. Cet article vise à identifier et à hiérarchiser les facteurs de rétention des migrants internationaux au Mali à l'aide des données de l'enquête sur la présence des migrants au Mali. Cette enquête a été réalisée dans les régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso en décembre 2022 par l'Institut National de la Statistique et l'équipe DTM de l'OIM Mali. Par ailleurs, une analyse descriptive multivariée (AFCM) est utilisée pour décrire le profil des migrants selon leur rétention ou non au Mali et une analyse explicative (régression logistique binomiale) pour identifier et hiérarchiser les facteurs de rétention. Il ressort de l'analyse que la région d'accueil contribue à près de 50% dans l'explication de la rétention des migrants, suivie de la durée de résidence (9,05%) et du lieu de départ de la migration (6,47%).

Mots clés : Migration internationale, rétention, Mali, facteurs, profil

International Migrants Retention's Factors in Mali: The Case of Kayes, Koulikoro and Sikasso Regions

Chaka Fofana

Hamidou Koné

Institute for Demographic Training and Research (IFORD),
Yaoundé, Cameroon

Abstract

Since 2012, Mali has been facing a security crisis that affects almost all of its regions. Despite these unfavorable conditions, the country continues to attract international migrants who settle there on a long-term basis. This article aims to identify and rank the factors influencing the retention of international migrants in Mali, using data from the Survey on the Presence of Migrants in Mali. This survey was conducted in the regions of Kayes, Koulikoro, and Sikasso in December 2022 by the National Institute of Statistics and the IOM Mali DTM team. Furthermore, a multivariate descriptive analysis (Multiple Correspondence Factors Analysis - MCFA) is used to describe the profile of migrants based on their retention status, while an explanatory analysis (binary logistic regression) is employed to identify and rank the retention factors. The analysis reveals that the host region accounts for nearly 50% of the explanation of migrant retention, followed by length of residence (9.05%) and place of departure of migration (6.47%).

Keywords: International migration, retention, Mali, factors, profile

Introduction

La migration est un phénomène démographique complexe qui, depuis plusieurs décennies, occupe une place centrale dans l'agenda international. En effet, l'augmentation constante des flux migratoires au cours des dernières années (Mimché, 2009; Tamo et al., 2016; MISPDACR, 2020) suscite de nombreuses interrogations. Ces flux regroupent des catégories variées de migrants, chacun animé par des motivations distinctes qui influencent la destination choisie et l'intention de s'installer ou de repartir. Pour expliquer cette dynamique, plusieurs théories et approches ont été développées, chacune apportant des éclairages mais aussi des limites.

La première approche, d'inspiration sociologique, considère que la migration résulte d'un équilibre entre facteurs attractifs du pays d'accueil (opportunités d'emploi, stabilité économique, etc.) et facteurs répulsifs du pays d'origine (conflits, pauvreté, catastrophes naturelles, etc.) (Lee, 1966; Lututala, 2007). Cette théorie met en évidence la rationalité des choix

migratoires. Toutefois, elle apparaît réductrice car elle tend à simplifier la migration en une logique binaire, sans prendre en compte les dimensions sociales, culturelles ou institutionnelles. Le cas du Mali illustre cette limite : malgré l'instabilité politique et les sanctions économiques, le pays continue d'attirer des migrants, passant de 468 230 en 2019 à 485 000 en 2020. Ce constat interroge la pertinence d'une explication strictement fondée sur les seuls facteurs « push-pull ».

Une autre approche, celle des « réseaux migratoires », met en avant le rôle des réseaux sociaux et des informations disponibles dans le pays d'accueil (Giulietti et al., 2018). Les nouveaux migrants s'appuient souvent sur les anciens pour accéder au marché de l'emploi (Gatugu et al., 2018). Cette dynamique explique la continuité des flux migratoires et la reproduction des trajectoires. Cependant, cette théorie néglige les contraintes institutionnelles et les politiques migratoires qui peuvent freiner ou faciliter ces dynamiques. De plus, elle ne prend pas suffisamment en compte les différences de motivations selon le genre. Les hommes migrent principalement pour des raisons économiques, tandis que les femmes peuvent chercher à échapper aux inégalités de genre ou à rejoindre leur famille. Ces distinctions influencent fortement les intentions migratoires dans la zone d'accueil.

Quant à la théorie néoclassique, elle considère les migrants comme des agents rationnels cherchant à maximiser leur bien-être économique (Harris et al., 1970; Lamboni, 2018). Elle met en avant le rôle des gains attendus dans la décision migratoire. Toutefois, cette approche présente deux limites majeures. D'une part, elle ne distingue pas la migration temporaire de la migration de longue durée, alors que ces deux formes obéissent à des logiques différentes (Hatton et al., 1998; Castles et al., 2009). D'autre part, elle ignore les facteurs qui transforment une migration temporaire en une installation durable tels que les obstacles administratifs, les liens affectifs ou professionnels, ou encore la dégradation des conditions de vie dans le pays d'origine (Massey et al., 1998). Ces éléments montrent que la migration n'est pas seulement une décision économique mais aussi un processus évolutif et contextuel.

Enfin, l'approche institutionnelle souligne que la migration est régulée par les États à travers des lois et accords (Caselli et al., 2003). Le Mali illustre bien cette dimension à travers la loi de 2004 et son décret de 2005 facilitant la libre circulation dans l'espace africain (Diakité, 2017). Cette flexibilité a favorisé l'ouverture du pays aux migrations en provenance de plusieurs pays.

Cependant, les sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA en 2022 (gel des avoirs, fermeture des frontières, embargo commercial, etc.) auraient pu laisser penser à une diminution des flux migratoires. Or, l'enquête sur la présence des migrants dans la région de Kayes, Koulikoro et Sikasso réalisée en 2022 auprès de 3682 migrants économiques révèle que 88% des migrants interrogés considèrent le Mali comme destination finale et 70% souhaitent y

rester dans les douze prochains mois. Les raisons invoquées sont principalement l'accès à l'emploi (82%) et le commerce (9%), avec une forte concentration dans l'exploitation minière (74%). Ce paradoxe montre que les politiques institutionnelles ne suffisent pas à expliquer les comportements migratoires.

Ces constats mettent en évidence une contradiction : alors que les théories classiques prédisent une diminution des flux migratoires en contexte de crise, le Mali continue d'attirer et de retenir une majorité de migrants. D'où la question de recherche suivante : Quels sont les facteurs explicatifs de la rétention des migrants internationaux au Mali, malgré les contraintes politiques, économiques et sécuritaires ?

L'objectif général de cette étude est de contribuer à une meilleure connaissance des facteurs explicatifs de la rétention des migrants internationaux au Mali. Plus spécifiquement, il s'agira de faire ressortir d'une part, les différentiels de rétention selon les caractéristiques socioéconomiques et démographiques des migrants et dresser le profil des migrants en situation de rétention et d'autre part d'identifier et de hiérarchiser les variables sociales, économiques et démographiques explicatives de la rétention des migrants internationaux au Mali.

L'hypothèse générale de cette recherche est que les caractéristiques individuelles socioéconomiques, culturelles et spatiales du migrant influencent sa rétention au Mali.

Données et Méthodes

Source des données

Les données utilisées dans cette étude proviennent de l'enquête sur la présence des migrants au Mali : cas des régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso. Cette enquête a été réalisée par l'Institut National de la Statistique (INSTAT) avec l'équipe de Matrice de Suivi des Déplacements (DTM) du Bureau de l'OIM au Mali, grâce au soutien financier du Ministère des Affaires Étrangères des Pays-Bas. L'opération de collecte s'est déroulée entre le 08 et le 22 décembre 2022 dans trois communes de la région de Kayes, quatre communes de Koulikoro et six communes dans la région de Sikasso.

Échantillonnage

L'enquête sur la présence des migrants a concerné les principales dans certaines communes des régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso, où le dynamisme économique, tel que l'orpaillage, l'agriculture, le commerce, la couture, la maçonnerie, la menuiserie, etc., attire de nombreux migrants venant des pays voisins du Mali. En effet, l'enquête EMOP a permis de sélectionner les localités de travail en se basant sur le nombre de migrants vivant actuellement dans ces localités. Au niveau de chaque commune, avec

l'appui des informateurs clés, c'est-à-dire les autorités communales, au maximum cinq villages ou localités où une présence importante de migrants économiques est constatée ont été sélectionnés. Au sein de ces villages sélectionnés, un dénombrement exhaustif des ménages a été effectué pour établir une liste de migrants économiques. À l'issue du dénombrement, au total 5 170 ménages abritant des migrants (cf. tableau 1) ont été recensés. La population de migrants économiques résidant dans les ménages dénombrés des trois régions est estimée à 26 091 migrants.

Tableau 1 : Ménages et migrants dénombrés par région, cercle et commune

Région	Cercle	Commune	Nombre de ménages migrants	Nombre de migrants
Kayes	Kenieba	Sitakilly	645	5 209
		Kenieba	667	6 303
Koulikoro	Kangaba	Minidian	306	729
		Séléfougou	417	1 330
		Balan-Bakama	531	2288
		Narena	506	2735
Sikasso	Kadialo	Fourou	583	2802
		Misseni	718	2446
		Loulouni	797	2249
Total			5170	26091

Source : INSTAT, OIM, 2022

Après le dénombrement des ménages et des migrants, un échantillon de 3 682 migrants a été sélectionné de manière aléatoire et interrogé à partir de la liste des migrants économiques dénombrés.. Les individus sont directement appréhendés en passant par le village où ils résident. Enfin, la taille de cet échantillon a été répartie proportionnellement à la taille de la population migrante de chacune des communes des régions sélectionnées.

Tableau 2 : Taille de l'échantillon prévus et enquêtés par commune

Région	Cercle	Commune	Nombre de ménages migrants	Nombre de migrants
Kayes	Kenieba	Sitakilly	400	398
		Kenieba	400	400
Koulikoro	Kangaba	Minidian	350	240
		Séléfougou	400	350
		Balan-Bakama	400	400
		Narena	400	400
Sikasso	Kadialo	Fourou	500	500
		Misseni	500	498
		Loulouni	500	496
Total			3850	3682

Source : INSTAT, OIM, 2022

Population cible

Dans le cadre de cette étude, la population cible est constituée de 3 682 migrants. Il s'agit des individus âgés de 18 ans ou plus, nés à l'étranger et résidant au Mali, exerçant une activité économique, plus précisément dans les régions de Kayes, Koulikoro, et Sikasso. Ces migrants viennent principalement d'Afrique de l'Ouest et du Centre, notamment du Burkina Faso, du Nigéria, de la Guinée-Conakry, du Niger, de la Côte d'Ivoire, du Togo, du Ghana, du Sénégal et du Cameroun.

Limites de la collecte des données

Limites méthodologies

Le plan de sondage n'est pas explicitement détaillé dans le rapport d'analyse de l'enquête, c'est-à-dire le tirage au niveau des unités primaires, le nombre de migrants à enquêter dans les ménages, et la composition de l'échantillon. De plus, certaines communes abritant un nombre important de migrants peuvent être laissées de côté au profit d'autres, en fonction des choix faits par les informateurs clés qui ont facilité l'orientation du choix des différentes communes. L'absence du nombre d'informateurs clés interviewés par région ne permet pas de savoir si la saturation a été atteinte par rapport aux informations fournies pour procéder au choix des unités primaires.

Limites opérationnelles

L'échantillon des migrants enquêtés au cours de l'opération a été sélectionné parmi la population des migrants dénombrés dans les communes couvertes par l'enquête. Cependant, les résultats obtenus ne peuvent pas être généralisés aux trois régions ni au niveau national.

Définition et construction des variables opérationnelles

Dans le cadre de cet article, plusieurs variables ont été mobilisées à savoir une variable dépendante et quatorze (14) variables indépendantes.

Variable dépendante

La variable dépendante « *Rétention migratoire* » est le fait pour un migrant international résidant au Mali de ne pas vouloir quitter ce pays dans les 12 prochains mois. Cette variable a été créée à partir de deux questions suivantes :

- *Envisagez-vous de quitter cette localité définitivement dans les douze (12) prochains mois ?*
- *Si oui, envisagez-vous de retourner dans votre pays de résidence habituelle ou ailleurs ?*

Elle prend la valeur 1 si le migrant veut rester au Mali et la valeur 0 sinon.

Variables indépendantes

Région résidence

La région est une zone géographique qui correspond au découpage administratif d'un pays. La variabilité de la rétention migratoire selon les régions peut s'observer soit par l'écart administratif ou économique, soit par la différence du relief, du climat, soit par une communauté culturelle. Ainsi, cette variable a trois modalités : 1. *Kayes*, 2. *Koulikoro* et 3. *Sikasso*.

Sexe

Cette variable traduit les rapports de genre en matière de responsabilités sociales et la division sexuelle des rôles. Elle a comme modalités : 1. *Féminin*. et 2. *Masculin*.

Statut Matrimonial

Le statut matrimonial désigne la situation conjugale du migrant, elle a plusieurs modalités : célibataire, marié, divorcé, séparé ou veuf. Mais, compte tenu de la faible représentativité de certaines modalités (union libre, divorcés, séparés et veufs), cette variable a été recodée en deux modalités : 1. *Pas en union (regroupe les célibataires, les veufs et les divorcés)*, 2. *En union (regroupe les unions libres et les mariés)*.

Groupe d'âges

L'âge mesure la durée de vie de la naissance jusqu'à la date de l'enquête ; il est exprimé dans cette étude en années révolues et est recodé en deux modalités : 1. *18-24 ans* et 2. *25 ans et plus*.

Niveau d'instruction

Le niveau d'instruction du migrant se réfère au plus haut degré d'éducation formelle atteint par l'individu avant son départ de son pays d'origine. Cette variable est recodée en trois (3) modalités : 0. *Aucun niveau*, 1. *Primaire* et 2. *Secondaire et plus*.

Pays d'origine

Le pays de départ se réfère au pays de naissance du migrant. Selon l'OIM Mali (2022), les ressortissants Burkinabès et Guinéens regorgent une grande proportion des migrants présents dans les trois régions de notre étude. Compte tenu de cette réalité, la variable « Pays d'origine » est recodée en quatre (4) modalités : 1. *Burkina Faso*, 2. *Guinée Conakry*, 3. *Nigéria* et 4. *Autres pays d'Afrique*.

Raison de départ du pays d'original

Elle indique la motivation principale du départ du migrant de son pays d'origine. Après recodage, elle est structurée en trois (3) modalités : 1. *Recherche de l'emploi*, 2. *Commerce/Affaire*, 3. *Autres raisons*.

Destination finale Mali

Cette variable indique si le Mali est choisi ou non comme pays de destination permanente ou principale par le migrant. Ses deux modalités sont : 1. *Oui* et 2. *Non*.

Durée de Séjour

Elle mesure le temps écoulé depuis l'arrivée du migrant au Mali. Cette variable est recodée en trois modalités : 1. *Moins de 6 mois*, 2. *Entre 6 à 12 mois* et 3. *Plus de 12 mois*.

Relation avec la communauté d'accueil

Cette variable appréhende l'existence de liens sociaux du migrant avec la population locale. Elle capture les réseaux facilitant intégration au Mali. Ses modalités sont : 1. *Bonne* et 2. *Acceptable*.

Connaissance d'une violence

Elle permet de savoir si un migrant a eu connaissance (directe ou indirecte) d'un acte de violence (physique, sexuelle, psychologique ou domestique) dans son entourage proche ou sa communauté d'accueil au cours de son séjour. Ses modalités sont : 1. *Oui (connaissance confirmée)* et 2. *Non (aucune connaissance)*.

Connaissance d'une personne dans le lieu d'accueil

La connaissance d'une personne dans le lieu d'accueil avant d'entreprendre le voyage renvoie à l'existence de contacts personnels que le migrant avait dans le pays de destination avant son départ. Cette variable a deux modalités : 1. *Non* et 2. *Oui*.

Situation professionnelle actuelle

Elle décrit la position ou le statut d'activité économique du migrant au moment de l'enquête. Cette variable est recodée en quatre (4) modalités : 1. *Patron (e)/Employeur (se)*, 2. *Employé(e)*, 3. *Travailleur indépendant* et 4. *Autres*

Possession d'un document d'identification

Cette variable appréhende le fait qu'un migrant soit détenteur ou non d'un document administratif permettant de l'identifier. Ce document peut-être

une carte d'identité, un passeport, une carte de séjour ou tout autre document délivré par le gouvernement du pays d'origine ou par le gouverneent malien. Cette variable a deux modalité : 1. *Non* et 2. *Oui*.

Se sentir en Sécurité

Cette variable évalue la perception subjective de sécurité personnelle du migrant face à des menaces (violence, criminalité, conflits) dans son entourage proche ou sa communauté d'accueil au cours de son séjour. Ses modalités sont : 1. *Oui (se sent en sécurité)* et 2. *Non (ne se sent pas en sécurité)*.

Methode d'analyse

Pour atteindre les objectifs assignés dans le cadre de cet article, deux méthodes d'analyse ont été utilisées : la méthode descriptive et la méthode explicative. La première méthode a permis, d'une part, de vérifier l'association entre la variable dépendante et chacune des variables explicatives à l'aide d'un test de Chi2 au seuil de 5 et 10%, et d'autre part, de dresser le profil des migrants ayant l'intention de rester au Mali dans les 12 prochains travers une analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM).

La seconde méthode, quant à elle, a permis d'examiner les effets de ces différentes variables explicatives sur la rétention migratoire. Nous avons calculé les Odds Ratio (OR) pour interpréter les résultats de ce modèle. En effet, si OR est supérieur à 1 dans une catégorie, cela indique que les migrants de cette catégorie ont OR fois plus de chances de rester au Mali dans les douze (12) prochains que leurs confrères de la modalité de référence. si OR est inférieur à 1 dans une catégorie donnée, cela indique que les migrants de cette catégorie ont ((1-OR) *100)% moins de chances de rester au Mali dans les douze (12) prochains que leurs confrères de la modalité de référence.

Après la détermination des facteurs ressortis de l'analyse explicative, ils sont hiérarchisés grâce à leur contribution relative. Pour ce faire, le modèle global a été pris d'abord pour noter la valeur de son chi-deux et ensuite, il s'est agi d'extraire une à une les variables déterminantes et noter à chaque fois la valeur du chi-deux correspondant. Ceci permet de calculer les contributions absolue et relative de chacun des facteurs explicatifs en utilisant les expressions mathématiques suivantes : $Ca = \chi^2_f - \chi^2_{f-i}$ et $Ci (\%) = \frac{(\chi^2_f - \chi^2_{f-i})}{\chi^2_f} \times 100$ où χ^2_f représente le Khi-2 du modèle final et χ^2_{f-i} celui du modèle sans la variable considérée. Par la suite, un classement par ordre décroissant selon l'importance de la contribution relative est fait.

Analyse descriptive

Après un test de Chi2 entre la rétention migratoire et chacune des quatorze (14) variables indépendantes pour mesurer l'association, le résultat montre que six variables indépendantes ne sont pas associées à la rétention migratoire au seuil retenu (5%) ; ce sont : sexe, groupe d'âges, destination finale, se sentir en sécurité, connaissance d'une personne dans le lieu d'accueil, possession d'un document d'identification. Les variables associées à la rétention migratoire sont : région d'accueil, statut matrimonial, groupe d'âges, niveau d'instruction, pays d'origine, durée de séjour, destination finale Mali, raison de départ du pays d'origine, situation professionnelle actuelle, connaissance d'une violence dans la communauté, relation avec la communauté d'accueil

Région d'accueil

Les résultats descriptifs sont consignés dans le tableau n°1 ci-dessous. Il ressort de ce tableau que, quelle que soit la région d'accueil, la proportion des immigrants désirant rester au Mali est très élevée. Au seuil de signification de 1%, cette proportion est de 73,6% à Kayes, 90,5% à Koulikoro et 92,7% à Sikasso. Cette dernière région semble être celle qui retient le plus les migrants internationaux.

Statut matrimonial

Le statut matrimonial est lié à la rétention migratoire au seuil de 5%. Ainsi, il ressort du résultat que les migrants en union ont une plus grande propension à rester au Mali dans les 12 prochains mois (89,68%) que les migrants qui ne sont pas en union (86,74%).

Groupe d'âges

L'âge du migrant est associé à la rétention migratoire au seuil de 10%. En effet, il y a une légère différence entre les migrants jeunes et les migrants plus âgés. Parmi les migrants âgés de 18 à 24 ans, 86,9% ont l'intention de rester dans les 12 prochains mois, tandis que parmi ceux âgés de 25 ans et plus, ce taux est de 89,0%.

Sexe

L'association entre le sexe et la rétention migratoire est non significative. Autrement dit, le fait d'être un homme ou une femme ne semble pas avoir d'impact sur la volonté de rester au Mali pour les 12 mois à venir. La proportion de migrants ayant l'intention de rester au Mali dans les 12 prochains mois n'est pas fondamentalement différente chez les femmes (89,17%) que chez les hommes (87,66%).

Niveau d'instruction

Il ressort des analyses que les migrants ayant un niveau d'instruction faible (aucun niveau ou primaire) ont tendance à vouloir rester plus longtemps au Mali que les migrants ayant un niveau d'instruction élevé (secondaire ou supérieur). En effet, au seuil de 1%, le taux de rétention est de 89,5% pour les migrants sans niveau, et de 90,1% pour ceux de niveau primaire contre seulement 81,4% pour les migrants de niveau d'instruction « secondaire et plus ».

Pays d'origine

Quant au pays d'origine, l'analyse montre qu'au seuil de 1%, les migrants d'origine guinéenne ont une très forte propension (91,62%) à vouloir rester au Mali, suivis des Burkinabés (88,57%), des Nigériens (84,85%) et des autres pays d'Afrique (81,31%).

Durée de séjour

Le résultat de l'analyse des données montre que la durée de séjour au Mali semble liée à la rétention migratoire au seuil de 1% ; en effet les résultats du test de χ^2 montrent que, plus les migrants séjournent longtemps au Mali, plus ils expriment l'intention de rester encore dans le pays durant les 12 prochains mois. Parmi les migrants interrogés, ceux qui résident au Mali depuis plus de 12 mois sont relativement plus nombreux à vouloir y rester encore dans les 12 mois à venir (91,05%) que ceux qui y résident depuis 6 mois à moins de 12 mois (86,9%). En revanche, les migrants qui sont arrivés au Mali il y a moins de 6 mois sont les moins enclins à s'y projeter à long terme (seulement 84,9% d'entre eux souhaitent rester encore au Mali pour les 12 mois à venir).

Destination finale Mali

D'après les résultats du tableau n°3, on remarque que « le choix du Mali comme destination finale » n'est pas lié à l'intention future de rester au Mali. Ce qui montre que les migrants qui n'avaient pas le Mali comme destination finale ont le même désir de rester au Mali que ceux qui l'avaient comme destination finale.

Raison de départ du pays d'origine

Parallèlement, les raisons qui poussent les migrants à quitter leur pays d'origine semble être pertinentes pour leur rétention au Mali. L'association des deux variables est significative au seuil de 1%. En effet, il ressort du résultat du tableau n°3 que les migrants ayant quitté leur pays pour cause de recherche d'emploi ou pour exercer dans le commerce ou les affaires ont une

propension (87%) à vouloir rester au Mali dans les 12 prochains, moins élevée que ceux ayant eu d'autres raisons de quitter leur pays d'origine (94,7%).

Situation professionnelle actuelle

Nous constatons, en ce qui concerne la variable « situation professionnelle actuelle », au seuil de 5%, que les migrants occupant des postes de responsabilité comme « Patron (e)/Employeur (se) » sont relativement plus nombreux (94,5%) à vouloir rester plus longtemps au Mali que ceux qui sont des « employés » (87,2%) ou qui appartiennent à d'autres catégories socioprofessionnelles (85,6%).

Possession d'un document identification

Le test de Chi 2 montre qu'il n'y a pas une association entre « possession d'un document d'identification » et « rétention migratoire ». Autrement dit, il ressort de l'analyse que les migrants qui n'avaient aucune identité au moment de l'enquête sont aussi nombreux (88,39%) à vouloir rester au Mali dans les 12 prochains mois que ceux qui possédaient un document d'identification (85,11%).

Connaissance d'une personne dans le lieu d'accueil

Nous ne constatons pas de différence significative en matière de rétention migratoire entre les migrants ayant des connaissances au Mali et ceux qui n'en ont pas. En effet, 87% de chacune de ces deux catégories de migrants internationaux ambitionnent de rester au Mali au cours des 12 prochains mois.

Connaissance d'une violence dans la communauté

Le résultat du test Chi2 montre qu'au seuil de 5%, les migrants ayant connu une violence désirent rester au Mali (92,36%) plus que leurs confrères qui n'ont pas connu de violence (87,48%).

Relation avec la communauté d'accueil

La relation entre la rétention migratoire et la qualité de la « relation entre le migrant et sa communauté d'accueil » est significative au seuil de 5%. En effet, les migrants qui ont une bonne relation présentent une plus forte proportion de rétention migratoire (88,9%) que ceux ayant une relation qualifiée d'acceptable (85,9%).

Se sentir en sécurité

Concernant la variable « se sentir en sécurité », nous constatons au seuil de 10% que les migrants qui ne se sentent pas en sécurité, sont en plus grande proportion (92,36%) à vouloir rester que ceux qui se sentent en sécurité (87,48%).

Tableau 3 : Répartition des migrants internationaux au Mali selon leur rétention migratoire et les caractéristiques socioéconomiques et démographiques (2022).

Variables	Rétention migratoire	
	%	Effectif
Région d'accueil		
Kayes	73,62	633
Koulikoro	90,50	1295
Sikasso	92,72	1222
Pearson $\chi^2(2) = 157,0538$ Pr = 0,000***		
Situation Matrimoniale		
Célibataires	86,74	1832
En union	89,68	1318
Pearson $\chi^2(2) = 6,28$ Pr = 0,0122**		
Groupe d'âge		
18-24 ans	86,87	1508
25 ans et plus	88,98	1642
Pearson $\chi^2(2) = 3,30$ Pr = 0,0694*		
Sexe		
Homme	87,66	2504
Femme	89,16	646
Pearson $\chi^2(2) = 1,10$ Pr = 0,2947 ^(ns)		
Niveau d'instruction		
Aucun	89,50	1685
Primaire	90,11	809
Secondaire et plus	81,40	656
Pearson $\chi^2(2) = 33,94$ Pr = 0,0000***		
Pays d'origine		
Burkina Faso	88,57	2239
Guinée Conakry	91,62	346
Nigéria	84,95	319
Autres Afrique	81,30	246
Pearson $\chi^2(2) = 18,19$ Pr = 0,0004***		
Durée de Séjour		
Moins de 6 mois	84,93	1042
Entre 6 à 12 mois	86,89	801
Plus de 12 mois	91,05	1307
Pearson $\chi^2(2) = 21,66$ Pr = 0,0000***		
Destination finale Mali		
Non	88,56	271
Oui	87,91	2879
Pearson $\chi^2(2) = 0,10$ Pr = 0,7538 ^(ns)		
Raison de départ le pays d'origine		
Recherche de l'emploi	87,14	2402
Commerce/Affaire	87,32	410
Autres raisons	94,67	338
Pearson $\chi^2(2) = 16,10$ Pr = 0,0003(***)		
Situation professionnelle actuelle		
Patron (e)/Employeur (se)	94,53	201

Employé(e)	87,20	1227
Travailleur indépendant	88,21	1416
Autres	85,62	306
Pearson Chi2 = 10,52 Pr = 0,0147**		
Connaissance d'une personne dans le lieu d'accueil		
Non	88,16	794
Oui	87,90	2356
Pearson Chi2 = 0,04 Pr = 0,8468 ^(ns)		
Possession d'un document d'identification		
Non	88,39	2747
Oui	85,11	403
Pearson Chi2 = 3,56 Pr = 0,0591*		
Connaissance d'une violence		
Non	87,48	2836
Oui	92,36	314
Pearson Chi2 = 6,35 Pr = 0,0118**		
Relation avec la communauté d'accueil		
Bonne	88,91	2155
Acceptable	85,93	995
Pearson Chi2 = 5,71 Pr = 0,0169**		
Se sentir en Sécurité		
Non	90,93	364
Oui	87,58	2786
Pearson Chi2 = 3,42 Pr = 0,0644*		
Total	87,97	3150

(***)=1% ; (**) = 5% ; (*) = 10% ; (ns) = non significatif

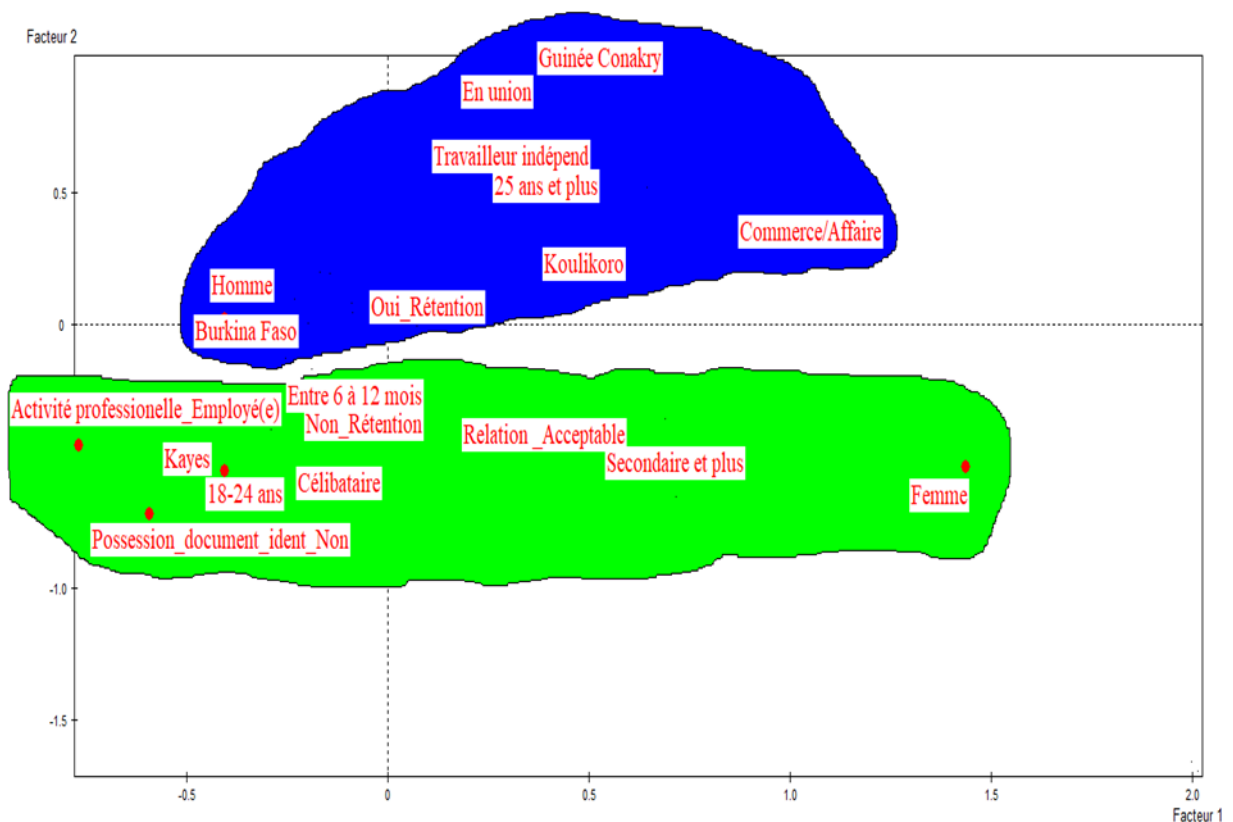
Profil des Migrants Internationaux Résidant au Mali

Profil des migrants qui ont l'intention de rester au Mali dans les 12 prochains :

Les migrants qui ont l'intention de rester au Mali dans les 12 prochains mois résident dans ce pays depuis plus de 12 mois et sont principalement dans la région de Koulikoro (cf. figure 1). Ces migrants en grande partie sont des hommes, âgés de 25 ans et plus, tous en union et sont essentiellement de nationalité Burkinabè ou Guinéenne et ont quitté leur pays à la recherche d'opportunité ou pour faire du commerce ou des affaires. Ils travaillent généralement à leurs propres comptes.

Profil des migrants qui n'ont pas l'intention de rester au Mali dans les 12 prochains mois :

Les migrants qui n'ont pas l'intention de rester au Mali au cours des 12 prochains mois sont principalement des femmes nigérianes, résidant au Mali depuis 6 à 12 mois. Ces migrants se concentrent majoritairement dans la région de Kayes, où ils sont en grande partie célibataires, âgés de 18 à 24 ans, dépourvus de pièces d'identité et exerçant une activité salariée.



que leurs homologues de Koulikoro. Ceux résidant dans la région de Sikasso ont également au seuil de 1%, 1,88 fois plus de chance de rester au Mali que ceux résidant à Koulikoro. La région de Sikasso (comme cela apparaissait déjà dans les résultats descriptifs) se présente comme celle ayant le plus grand pouvoir de rétention sur les migrants internationaux. Sikasso est une région assez arrosée et possède un climat assez doux par rapport aux deux autres régions. Ceci pourrait être l'une des raisons fondamentales du fort attrait de cette région sur les migrants internationaux. Mais il est possible que le fait que Sikasso se situe au sud du pays à une bonne distance des zones d'insécurité soit également un facteur de rétention des migrants.

Des études similaires ont été menées dans d'autres contextes et ont également révélé l'impact significatif de la région d'accueil sur les mouvements migratoires pour des raisons économiques. Par exemple, les travaux de Bertoli et al (2013) montrent que les caractéristiques régionales et les opportunités économiques jouent un rôle important dans les décisions migratoires. De même, l'étude de Beine et al (2013) souligne l'importance des conditions économiques régionales dans l'attraction des migrants. De plus, Lee (1966) démontre que les conditions économiques du pays ou de la région d'accueil sont des facteurs attractifs majeurs. Les nombreux sites d'orpaillage dans la région de Sikasso créent également des opportunités économiques supplémentaires pour les migrants. Enfin, son historique migratoire et sa culture accueillante jouent un rôle clé.

Statut matrimonial

Le statut matrimonial du migrant ne semble pas avoir d'effet significatif sur la rétention des migrants au Mali. Autrement dit, les migrants non en union et ceux en union n'ont pas de choix significatif différentiel en matière de rétention migratoire. L'absence d'effet significatif du statut matrimonial sur la rétention des migrants au Mali peut s'expliquer par plusieurs éléments contextuels. Les choix de rester ou de repartir sont davantage liés aux opportunités économiques, aux réseaux sociaux et aux conditions de vie que le migrant rencontre dans son lieu d'accueil. Qu'il soit célibataire ou en union, le migrant est confronté aux mêmes contraintes structurelles : précarité des emplois, instabilité des revenus, accès limité aux services sociaux. De plus, dans le contexte malien, les solidarités communautaires et familiales jouent un rôle central dans la migration, ce qui atténue l'impact de la situation matrimoniale individuelle sur la décision de rétention.

Groupe d'âges

Les groupes d'âges des migrants ne semblent pas avoir d'effet significatif sur leur rétention au Mali. Autrement dit, les jeunes migrants

(ceux du groupe d'âges 18-24 ans) et ceux plus âgés (25 ans et plus) n'ont pas de choix significatif différentiel en matière de rétention migratoire. L'absence d'effet significatif de l'âge sur la rétention des migrants au Mali peut être expliquée par plusieurs facteurs contextuels. D'abord, les opportunités économiques qui motivent la migration interne ou régionale (orpaillage, agriculture, commerce informel, transport) sont accessibles aussi bien aux jeunes qu'aux migrants plus âgés. Ces secteurs ne sont pas fortement segmentés par âge, ce qui réduit la probabilité d'un différentiel marqué dans les choix de rétention. Ensuite, les réseaux sociaux et familiaux jouent un rôle central dans la décision de rester ou de repartir : qu'ils soient jeunes ou plus âgés, les migrants s'appuient sur des contacts déjà établis, ce qui homogénéise leurs comportements. Enfin, les contraintes structurelles liées à la précarité économique, à l'accès limité aux services sociaux et aux conditions de travail difficiles affectent tous les migrants de manière comparable, indépendamment de leur âge.

Sexe

Le sexe n'a pas d'effet significatif sur la rétention des migrants au Mali. Autrement dit, les migrants de sexe masculin et ceux de sexe féminin n'ont pas de choix significatif différentiel en matière de rétention migratoire. Ce résultat s'explique par le fait que les déterminants de la migration économique sont davantage liés aux opportunités locales (mines, agriculture, commerce) et aux réseaux sociaux que par des différences de genre. D'autres études montrent cependant que dans certains contextes africains, le genre peut influencer la nature de la migration, mais pas nécessairement la rétention.

Niveau d'instruction

Concernant le niveau d'instruction, il apparaît selon les résultats de l'analyse explicative que les migrants ayant le niveau d'instruction le plus élevé (secondaire et plus) ont, au seuil de 5%, 32% moins de chance de rester au Mali dans les 12 mois à venir que ceux n'ayant aucun niveau ou même de niveau primaire. Les migrants ayant un bon niveau d'instruction possèdent de bonne qualité de formation leur permettant de rêver à des opportunités meilleures se trouvant dans d'autres pays comme l'affirme Lee (1966). Ils se laissent alors attirer par des possibilités existantes ailleurs dont ils sont au courant tandis que les migrants analphabètes ou de niveau primaire n'ont pas de qualification professionnelle suffisante pour espérer avoir de meilleures opportunités d'insertion professionnelle dans d'autres pays. Étant déjà insérés au Mali, ils n'escomptent plus quitter ce pays qui leur assure déjà un emploi leur permettant de vivre.

Pays d'origine

L'analyse explicative montre que le lieu de départ a un effet significatif au seuil de 5% sur la rétention des migrants. En fait, les migrants qui viennent des pays d'Afrique autres que le Burkina Faso, la Guinée et le Nigeria ont au seuil de 1%, 58% moins de chance de rester au Mali dans les 12 prochains mois que leurs confrères burkinabè, guinéens ou nigériens. Par contre les migrants venus de la Guinée et du Nigeria n'ont pas de comportements différents de ceux venus du Burkina Faso de rester au Mali. Les citoyens des autres africains résidant au Mali sont donc plus enclins de partir que ceux des trois pays ci-dessus cités. Les burkinabè et les guinéens s'insèrent plus facilement au Mali grâce aux affinités socioculturelles et linguistiques qu'ils partagent avec les maliens, ce qui fait qu'ils ont moins envie de quitter ce pays que les autres africains. Quant aux nigériens, leur rétention migratoire au Mali pourrait s'expliquer essentiellement par leur forte implication dans les activités économiques.

Durée de séjour

Comme nous l'avons remarqué au niveau descriptif, les migrants internationaux ayant une longue durée de séjour au Mali affichent leur volonté de rester encore davantage au Mali. En effet, les migrants qui ont une durée de séjour de moins de 6 mois au Mali ont, au seuil de 1%, 52% moins de chance de rester au Mali dans les 12 mois à venir que ceux ayant déjà passé plus de 12 mois au Mali. De même, les migrants ayant séjourné entre 6 à 12 mois ont, au seuil de 5%, 33% moins de chance de rester au Mali dans les 12 mois à venir que ceux ayant déjà passé plus de 12 mois au Mali. Certains migrants séjournent plus dans leur localité d'accueil afin de maximiser leurs chances dans la recherche de l'or. En effet, pour être un bon orpailleur, encore faudra-t-il bien connaître le terrain de même que les us et coutumes du milieu. Le fait de séjournier donc longtemps au Mali ouvrent aux migrants un genre de fenêtre d'opportunité pour une meilleure exploitation aurifère. Certains migrants optent de changer de localité tout en restant au Mali ; ils veulent partir prospecter dans d'autres sites d'orpaillage qui leur semblent plus rentables. Une durée de séjour longue, permettrait au migrant de créer davantage de contacts dans son milieu d'accueil ; toute chose qui pourrait en retour le pousser à rester encore dans sa résidence d'accueil dans l'espoir d'améliorer sa condition de vie.

Destination finale Mali

Les résultats montrent que le fait de choisir le Mali comme destination finale n'a aucun effet sur la rétention des migrants au Mali. Autrement dit, les migrants ayant déclaré initialement que le Mali n'était pas leur destination finale ne présentent finalement pas plus de volonté de quitter ce pays que ceux

qui estimaient dès le départ le Mali comme leur destination finale. Selon l'OIM (2023), le Mali est un pays à la fois de départ, de destination et de transit pour les migrants internationaux. Cela signifie que ce pays possède une certaine attractivité migratoire malgré la situation sécuritaire déficitaire et que les migrants qui y arrivent avec l'intention de poursuivre leur parcours migratoire vers d'autres pays peuvent changer d'avis une fois sur place. Leur pronostic de départ peut ainsi changer au vu des potentialités et opportunités éventuelles qu'offre ce pays à leurs yeux. Ce qui montre que la décision de rester au Mali dépend en fait du résultat d'un calcul fait par le migrant après son arrivée dans le pays.

Raison de départ dans le pays d'origine

Parmi les raisons ayant motivé les migrants à quitter leur pays d'origine pour le Mali, il y a la recherche d'un emploi, la réalisation d'activités commerciales et/ou les affaires ainsi que d'autres raisons non explicitées. Si les migrants venus pour raison de commerce ou des affaires n'ont pas de risques différentiels de rétention par rapport à ceux venus à la recherche d'un emploi ; ceux venus pour d'autres raisons ont au seuil de 1%, 2,33 fois plus de chance de rester au Mali dans les 12 prochains mois que leurs homologues ayant quitté leur pays d'origine pour des raisons de recherche d'emploi. La rétention de ces migrants venus pour des raisons autres qu'économiques pourrait s'expliquer en partie par la réunification familiale au Mali ou par la recherche d'un refuge à cause du conflit armé ou de l'instabilité politique récurrente dans certains pays limitrophes comme le Burkina Faso et la Guinée.

Situation professionnelle actuelle

Quant à la situation professionnelle actuelle du migrant, les résultats montrent qu'au seuil de 1%, les migrants dont la catégorie socioprofessionnelle est « patron ou employeur », ont 2,7 fois plus de chance de rester au Mali dans les 12 prochains mois que ceux qui sont « travailleurs indépendants » ou qui ont une autre situation d'emploi. Ceci pourrait s'expliquer par la rentabilité des activités menées par ces migrants patrons d'entreprises ou employeurs. En effet, ayant accédé au sommet de la hiérarchie professionnelle, ces migrants choisissent de rester encore au Mali pour faire fructifier leurs entreprises plutôt que de quitter ce pays pour aller ailleurs. Aussi, au seuil de 5%, les migrants qui sont des « employés », ont 35% plus de chance de rester au Mali dans les 12 prochains mois que ceux des migrants « travailleurs indépendants » ou ayant une autre situation d'emploi. L'attitude des migrants internationaux qui sont des employés, à vouloir rester encore au Mali plus que les travailleurs indépendants, pourrait s'expliquer éventuellement par l'existence d'un contrat de travail les liant à leurs employeurs. Si les clauses de leur contrat sont intéressantes, cela pourrait les

inciter à rester sur place au Mali pour continuer de profiter davantage de leur situation professionnelle.

Possession d'une pièce d'identité

Les résultats de la régression logistique montrent que la possession par le migrant international, d'un document d'identification (carte d'identité, carte de séjour, passeport, etc.) n'a pas d'effet significatif sur sa rétention au Mali. Ce résultat pourrait s'expliquer par l'application par le gouvernement malien de la politique de la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO¹. Les migrants résidant au Mali, s'ils sont originaires d'un pays membre de l'espace communautaire ouest africain, ne craignent pas d'être expulsés par les autorités maliennes même s'ils ne possèdent pas de document d'identité à jour. Dans cette condition, la possession d'un document d'identification ne pourrait en aucun cas être un facteur répulsif des migrants sur le territoire malien.

Connaissance d'une personne dans le lieu d'accueil

De même, la connaissance d'une personne au lieu d'accueil n'a pas d'influence sur la rétention des migrants au Mali. Le fait que la connaissance d'une personne au lieu d'accueil n'ait pas d'influence significative sur la rétention des migrants au Mali peut s'expliquer par plusieurs éléments contextuels. Dans le cadre malien, les réseaux sociaux et communautaires jouent certes un rôle dans l'orientation des migrants vers des destinations ou des opportunités, mais une fois installés, les choix de rester ou de repartir dépendent surtout des conditions économiques et sociales. Autrement dit, même si un migrant connaît quelqu'un sur place, cela ne garantit pas une meilleure intégration ni une rétention durable, car les contraintes structurelles (précarité des emplois, instabilité des revenus, accès limité aux services) affectent tous les migrants de manière similaire. Ce constat met en évidence une limite de la théorie des réseaux migratoires (Lee, 1966 ; Gatugu et al.,

¹ La CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) a été établie par le traité de Lagos signé le 28 Mai 1975 par quinze pays d'Afrique de l'Ouest dont le Mali. La libre circulation des personnes à travers les frontières est une priorité du *Programme d'intégration régionale* pour les États membres, principalement en raison des avantages commerciaux potentiels qui lui sont associés. Cette communauté des pays ouest africains représente un outil puissant pour dynamiser la croissance économique et les compétences grâce aux voyages que les populations peuvent effectuer sans difficulté aux fins de commerce, de tourisme ou d'éducation. Un pays qui ouvre ses frontières ou dont la population est en mouvement, a tout à y gagner, comme l'illustre la récente croissance des envois de fonds à l'intérieur des pays membres. (cf. site web de la CEA: <https://archive.uneca.org/fr/oria/pages/cedeo-communaut%C3%A9-economique-des-etats-de-l%E2%80%99afrique-de-l%E2%80%99ouest> , consulté le 27/02/2024 à 14h).

2018), qui postule que les contacts préexistants facilitent l'installation et la rétention.

Connaissance d'une violence dans le lieu d'accueil

Le fait d'avoir déjà subi une violence, tout comme le fait de se sentir en sécurité (ou non) sont deux sentiments qui ont chacun au seuil de 10%, une influence sur la rétention des migrants au Mali. En effet, les migrants ayant connu une violence quelconque (verbale, économique, physique, psychologique, etc.) ont 58,0% plus de chance de rester au Mali dans les 12 prochains mois que leurs homologues qui n'ont pas connu de violence. Ces deux résultats paraissent contraires aux attentes car l'insécurité et les actes de violence subis devraient amener les victimes à quitter leur lieu de résidence plutôt que le contraire. (Lee, 1966; Lututala, 2007).

Relation avec la communauté d'accueil

La relation entre les migrants et les membres de leur communauté d'accueil a une influence sur leur rétention au seuil de 5%. En effet, l'analyse relève que les migrants qui estiment avoir une bonne relation avec leur communauté d'accueil sont plus enclins à rester, car ils bénéficient d'un environnement favorable, d'un sentiment d'appartenance et d'un soutien social qui facilitent leur intégration. À l'inverse, ceux qui jugent leur relation simplement « acceptable » ont 29% moins de chances de rester, ce qui montre que la qualité des interactions sociales joue un rôle déterminant dans la stabilité migratoire. Ce résultat met en évidence le fait que la rétention migratoire ne dépend pas uniquement des opportunités économiques, mais aussi de la capacité du migrant à s'insérer dans le tissu social local.

Se sentir en sécurité

Le fait que le sentiment de sécurité ait une influence significative sur la rétention des migrants au Mali (au seuil de 10 %) est un résultat particulièrement intéressant. Les migrants qui ne se sentent pas en sécurité ont paradoxalement 48% plus de chances de rester que ceux qui se sentent en sécurité. Ce paradoxe peut s'expliquer par le contexte malien : dans un environnement marqué par l'instabilité sécuritaire, certains migrants n'ont pas les moyens financiers ou sociaux de repartir vers une autre destination. Le sentiment d'insécurité peut donc renforcer une forme de « contrainte de rétention », où les migrants restent malgré eux, faute d'alternatives viables. À l'inverse, ceux qui se sentent en sécurité disposent souvent de meilleures ressources et d'une plus grande liberté de mobilité, ce qui leur permet de quitter le Mali plus facilement si les opportunités ailleurs semblent plus attractives.

Tableau 4 : Effets bruts et effets nets des caractéristiques des migrants internationaux sur leur rétention au Mali (2022)

Variables et leurs modalités	Effets bruts	Effet nets
Région d'accueil		
	Odds Ratio	
Kayes	0,293 ^(***)	0,3199044 ^(***)
Koulikoro	1,000	1,000
Sikasso	1,336 ^(**)	1,876726 ^(***)
Sexe		
Masculin	1,000	1,000
Féminin	1,158 ^(ns)	1,250859 ^(ns)
Statut Matrimonial		
Célibataire	1,000	1,000
En union	1,329 ^(**)	1,002756 ^(ns)
Groupe d'âge		
18-24 ans	0,820 ^(*)	1,161446 ^(ns)
25 et plus	1,000	
Niveau d'instruction		
Aucun	1,000	1,000
Primaire	1,070 ^(ns)	1,262203 ^(ns)
Secondaire et plus	0,514 ^(***)	0,6771648 ^(**)
Pays d'origine		
Burkina Faso	1,000	1,000
Guinée Conakry	1,411 ^(*)	0,8619731 ^(ns)
Nigéria	0,729 ^(*)	0,6981638 ^(ns)
Autres pays d'Afrique	0,561 ^(***)	0,4230822 ^(***)
Durée de séjour		
Moins de 6 mois	0,554 ^(***)	0,4844627 ^(***)
Entre 6 à 12 mois	0,652 ^(***)	0,6706405 ^(**)
Plus de 12 mois	1,000	
Destination finale		
Non	1,064 ^(ns)	0,9470383 ^(ns)
Oui	1,000	1,000
Raison de départ dans le pays d'origine		
Recherche de l'emploi	1,000	1,000
Commerce/Affaire	1,016 ^(ns)	0,8147449 ^(ns)
Autres raisons	2,625 ^(***)	2,33063 ^(***)
Situation professionnelle actuelle		
Patron (e)/Employeur (se)	2,309 ^(***)	2,704473 ^(***)
Employé(e)	0,911 ^(ns)	1,35239 ^(**)
Travailleur indépendant	1,000	1,000
Autres	0,796 ^(ns)	1,144413 ^(ns)
Possession d'un document d'identification		
Non	0,751 ^(*)	0,7444209 ^(ns)
Oui	1,000	1,000
Connaissance d'une personne dans le lieu d'accueil		
Non	1,025 ^(ns)	0,9345799 ^(ns)
Oui	1,000	1,000
Connaissance d'une violence		

Variables et leurs modalités	Effets bruts	Effet nets
Non	1,000	1,000
Oui	1,729 ^(**)	1,578952 ^(*)
Relation avec la communauté		
Bonne	1,000	1,000
Acceptable	0,762 ^(**)	0,710902 ^(**)
Se sentir en Sécurité		
Non	1,422 ^(*)	1,479731 ^(*)
Oui	1,000	1,000
^(ns) $p < 1$, ^(*) $p < 0,10$, ^(**) $p < 0,05$, ^(***) $p < 0,01$		

Contribution des Variables Explicatives

Les valeurs des contributions absolue et relative des variables à l'explication de la rétention migratoire sont consignées dans le tableau n°5 ci-dessous.

Il ressort des données du tableau ci-dessous que la région de résidence est le facteur le plus déterminant de la rétention migratoire au Mali avec une contribution relative de 49,79% suivie dans l'ordre, de la durée de séjour du migrant (9,05%) et de son lieu départ (6,47%). Suivent ensuite, le niveau d'instruction (5,65%), la raison de quitter le pays d'origine (5,55%), la situation professionnelle actuelle (5,30%), la relation avec la communauté d'accueil (2,63%) et enfin la connaissance d'une violence dans le lieu d'accueil et la variable «Se sentir en sécurité» avec des contributions respectives de 1,51% et de 1,32%.

La contribution élevée de la région d'accueil s'expliquerait par les caractéristiques économiques et les conditions climatiques. Quant à la durée de séjour, sa contribution relative pourrait s'expliquer par l'intégration socio-professionnelle du migrant dans son lieu d'accueil. Pour le lieu de départ, cela s'expliquerait essentiellement par la situation sécuritaire et sociopolitique du pays de départ.

Tableau 5 : Contribution (%) des facteurs de rétention des migrants internationaux au Mali

Variable	Khi-2 du modèle final(χ^2)	Khi-2 du modèle sans la variable (χ^2_{f-i})	Contribution absolue (%)	Contribution relative (%)	Rang
Région de d'accueil	246,87	123,95	122,92	49,79	1
Dure de séjour	246,87	224,53	22,34	9,05	2
Lieu de départ	246,87	230,89	15,98	6,47	3
Niveau d'instruction	246,87	232,93	13,94	5,65	4
Raison de départ dans le pays d'origine	246,87	233,16	13,71	5,55	5

Situation professionnelle actuelle	246,87	233,78	13,09	5,30	6
Relation avec la communauté d'accueil	246,87	240,37	6,5	2,63	7
Connaissance d'une violence	246,87	243,13	3,74	1,51	8
Se sentir en sécurité	246,87	243,63	3,24	1,31	9

Conclusion

Des théorie et approches ont souvent défendu la thèse selon laquelle la rétention migratoire résulte d'une part des facteurs macrostructurels tels que les opportunités économiques, la stabilité socio-politique et sécuritaire et d'autre part, les réseaux sociaux développés par le migrant. Selon cette thèse, les situations politique, économique et sécuritaire du Mali devraient être des facteurs répulsifs pour les migrants. Grâce aux analyses bivariées (test de Chi2), multivariées descriptive (AFCM) et explicative (régression logistique binomiale), les objectifs ont été atteints.. Il ressort de notre analyse (régression logistique binomiale) que parmi les 15 variables explicatives, 9 ont une influence significative sur la rétention des migrants au Mali dans les 12 prochains mois. Toutefois, des résultats surprenant apparaissent et parfois en désaccord avec les théories utilisées. Le calcul de la contribution relative montre que la région d'accueil se positionne en tête avec 49,79% de contribution dans l'explication de la rétention des migrants, suivie de la durée de résidence (9,05%) et du lieu de départ (6, 47%).

Au regard de ces résultats, il serait pertinent d'améliorer le modèle d'analyse en utilisant l'approche multiniveau afin de dissocier les effets macrostructurels (provenant des variables contextuelles) des effets micro-individuels (propres aux variables individuelles). Cette amélioration permettra de comprendre l'apport intrinsèque des variables contextuelles et des variables individuelles dans l'explication de la rétention migratoire.

Conflit d'intérêts : Les auteurs n'ont signalé aucun conflit d'intérêts.

Disponibilité des données : Toutes les données sont incluses dans le contenu de l'article.

Déclaration de financement : Les auteurs n'ont obtenu aucun financement pour cette recherche.

References:

1. Calastles, S., et Miller, M. J. (2009). *The Age of Migration : International Population Movements in the Modern World*. Palgrave Macmillan. 488p.
2. Caselli, Giorgio., Vallin, Jacques. et Wolff, François-Charles., (2003), *Démographie : analyse et synthèse. Les déterminants de la migration.*, Vol. 4, INED, Paris, 225p.
3. Diakite, N. (2017). *Travailleurs migrants au Mali : Etat des lieux* (p. 39).
4. Gatugu, J., Manço, A. A., & Oumarou, K. M. A. (2018). Réseaux sociaux et insertion socioprofessionnelle des migrants: Rôles des « dispositifs relationnels » en Europe et en Amérique du Nord. 13.
5. Giulietti, C., Wahba, J., & Zénou, Y. (2018) «Liens forts et liens faibles en matière de migration » *Population*. p.59.
6. Harris J. R., et Todaro , M. P. (1970), « Migration, Unemployment and Development: A Two-Sector Analysis » *The American Economic Review*, vol. 60, n° 1, pp.126-142.
7. Hatton, T. J., & Williamson, J. G. (1998). *The Age of Mass Migration: Causes and Economic Impact*. Oxford University Press., 365p.
8. Instat, & Oim. (2022). *Enquête sur la présence des migrants dans les régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso* (p. 41). Organisation internationale pour les migrations.
9. Lamboni, M. (2018). *Déterminants des migrations de l'Afrique vers l'Europe : Du court séjour à la migration durable et / ou irrégulière*, Thèse présentée à la Faculté des études supérieures et postdoctorales en vue de l'obtention du grade de Philosophie Doctor (Ph. D.) en Démographie, Faculté des études supérieures et postdoctorales, Université de Montréal.
10. Lee, S. E. (1966), «A Theory of Migration. *Demography*. Vol » 3, n°1, pp.47 57.
11. Lututala M. B. (1995). Les migrations africaines dans le contexte socioéconomique actuel : une revue critique des modèles explicatifs, in Gérard Hubert et Piché Victor, *La sociologie des populations*, Montréal : PUM/AUPELF/URÉF : pp 391-416. EE, S. E. (1966). *A Theory of Migration*. Vol. 3 (No. 1), 47-57.
12. Lututala, M. B. (2007). *Les migrations en Afrique centrale : caractéristiques, enjeux et rôles dans l'intégration et le développement des pays de la région*. 27.
13. Massey, D. S., et Espinosa, K. E. (1997), « What's driving Mexico-US migration? A theoretical, empirical, and policy analysis » *American Journal of Sociology*, vol. 102, n°4, pp. 939-999.

14. Mimché, H. (2009) « Immigration et recompositions familiales chez les Mbororo du Cameroun occidental » Revue Européenne des Migrations Internationales., p.4.
15. Ministère de l'intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Coutumières et Religieuses. (2020). Politique Nationale de la Migration., p. 92.
16. Oim. (2023). Suivi des flux et présence de migrants au Mali., p. 65.
17. Simmons, Diaz-Brriquet A., Laquian S., APRODICIO A. (1978). Évolution sociale et migration interne en Afrique. 55.
18. Tamo, E., et Mimche, H. (2016), « Effets de la migration internationale sur la scolarisation et le travail des enfants au Cameroun » Vol. 20, n°1, pp. 18.